

Numéros de rue



Il est rappelé, que pour des raisons pratiques et de commodités liées à différents services (commune, poste, pompiers), il est nécessaire que chaque habitation porte un numéro de rue. A Martignat, la numérotation est métrique. C'est-à-dire que le numéro correspond à la distance entre le début de la rue et l'habitation. C'est la Mairie qui attribue les numéros. Le choix du matériau et du style est laissé à l'appréciation du propriétaire pourvu qu'il soit lisible.



Peste aviaire

La Commune de Martignat n'est pas en zone de surveillance. Toutefois en cas de découverte d'oiseaux morts, il ne faut surtout pas les toucher à mains nues et signaler leur présence en Mairie qui prendra les mesures adéquates. Le confinement des volailles est toujours en vigueur.

Fête de la musique

La fête de la musique aura lieu le samedi 24 juin 2006 en soirée après la Fête du Sou des Ecoles. Comme l'année dernière, elle accueillera divers groupes dans des styles classiques et actuels. Les musiciens amateurs de Martignat seront les bienvenus (inscription à l'avance en Mairie).



Randonnée nocturne le 21 avril 2006

L'équipe du Sou des Ecoles de Martignat, avec la contribution de la Commission des Sentiers de Promenade et Randonnées, organise le 21 avril 2006 une randonnée nocturne autour du village avec les enfants (rallye surprise durant le parcours). Lampes torches et frontales sont recommandées.

Itinéraire : Jargeat - Passage à gibier sur l'autoroute - Les grands Plans - Le gros touffu - Arrêt buffet - Feu de camp - Point de vue sur Martignat la nuit - Retour par les Brues - Arrivée au Centre du Lange avec soupe à l'oignon et punch réunionnais pour les adultes et crêpes et jus d'orange pour les enfants. L'assistance des Pompiers sera demandée afin de garantir un maximum de sécurité.
Temps de marche prévu : 2 heures environ.
Participation aux frais : 4 euro par adulte - 2 euro par enfant.
Rassemblement : Au Centre du Lange à 19h30 pour les inscriptions, départ 20h00. La randonnée est ouverte à tous.

Renseignements : Mme Rachel PREVOT au 04.74.81.40.09



SOMMAIRE

- Budget 2006
- La commission communication
- Brèves et infos pratiques :
 - Numéros de rue
 - Peste aviaire
 - Fête de la musique
 - Sortie nocturne du Sou des écoles

Le budget 2006

Le 20 mars 2006, le conseil municipal a fixé les taux d'imposition 2006 qui sont inchangés à savoir :

Taxes d'habitation	8,94%
Foncier bâti	10,71%
Foncier non bâti	60,62%

Ce même jour, il a voté le budget primitif général pour l'année 2006 et les budgets assainissement et eau :

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
Charges à caractère général	411 013,00
Salaires charges de personnel	418 043,10
Autres charges gestion courante	141 024,00
Charges financières intérêts	79 523,82
Charges exceptionnelles	212,54
Pour ordre valeur immob. cédées	
Pour ordre plus values cessions	
Virement section investissement	438 448,87
TOTAL	1 488 265,33
RECETTES	
Produits des services	110 133,00
Impôts et taxes	1 187 731,00
Dotations et participations	150 564,00
Autres produits gestion courante	11 212,00
Atténuation des charges	11 200,00
Produits financiers	
Total Recettes	1 470 840,00
EXCEDENT ANTERIEUR	17 425,33
TOTAL	1 488 265,33

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	
Remb. d'emprunts Capital	163 855,44
Syndicat électricité	27 616,70
Opérations d'équipement ⁽¹⁾	335 836,00
Subventions d'investissement	40 068,90
Reste à réaliser	74 614,17
Total Dépenses	641 991,21
Solde exécution reporté	1 032 547,08
TOTAL	1 674 538,29
RECETTES	
Dotations fonds divers réserves	66 300,58
Subvention syndicat électricité	27 616,70
Subventions d'investissement	63 252,06
Autres subventions DGE	46 373,00
Pour ordre plus values cessions	
Besoin d'autofinancement	1 032 547,08
Total Recettes	1 236 089,42
Virement section fonctionnement	438 448,87
TOTAL	1 674 538,29

⁽¹⁾ Détail page suivante

Budget assainissement	
Travaux eaux pluviales et usées rues de la Lésine et de la Tresserie	216 511,03 €

Budget eau	
Travaux rue de la Lésine : adduction d'eau potable	26 172,17 €

Travaux et achats prévus en 2006 au budget général

Achat de terrains et des Maisons Codina et Patras(régularisation)	105 000,00 €
Matériel service incendie, Pompiers	10 000,00 €
Matériel roulant, benne pour le camion	10 000,00 €
Matériel et outillage, cuve pompe, motoculteur, panneaux	25 000,00 €
Matériel de bureau, photocopieurs	10 000,00 €
Mobilier scolaire et cantine	4 000,00 €
Syndicat électricité, éclairage rue de la Verpillouse et de la Gare	40 000,00 €
Agencement cimetière, relevage tombes abandonnées	10 000,00 €
Voirie communale, entretien	21 836,00 €
Travaux rue de la lésine : adduction d'eau potable	100 000,00 €
TOTAL	335 836,00 €

La commission communication

Soucieux de mieux faire connaître la vie et les réalisations de la commune, Guy JACQUIOT a proposé, il y a cinq ans la création d'une commission communication. Les quatre membres désignés se sont rapidement attelés à la tâche pour éditer dès juillet 2001 le premier numéro du Martignat Info. Régulièrement depuis, l'équipe se réunit au rythme de la sortie de ce fascicule et pour les mises à jour du site internet.



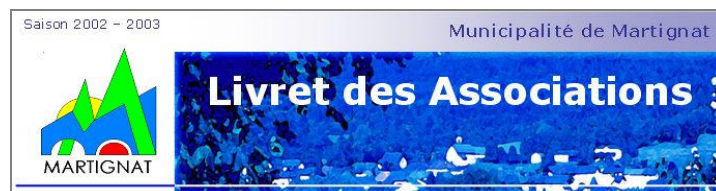
Une équipe détendue mais studieuse pour préparer ce numéro, le vingtième : Daniel Béjannin, Martine Vallet, Guy Jacquot et Michel Sebellin

MARTIGNAT INFO

Le premier travail de la commission a été de nommer et de déterminer la forme de la revue municipale. Le Martignat info naissait en mai 2001 pour une première publication en juillet. Depuis, la commission se charge de la complète réalisation de chaque numéro : choix des sujets, rédaction des articles, prises de vues, mise en page et saisie. Les éléments sont transmis sous la forme d'un fichier pour une impression couleur en 650 exemplaires. Mme AMIN assure ensuite la distribution dans chaque foyer de la commune. Nous mettons tout en œuvre pour que ce lien trimestriel entre l'équipe municipale et la population de Martignat remplisse sa mission d'information.

LIVRET DES ASSOCIATIONS

Un livret de présentation des associations a été réalisé et distribué pour l'année 2002-2003. Il n'est plus édité depuis le transfert de ces informations sur le site internet. A ce propos, nous invitons les différentes associations de la commune à nous communiquer les éléments nécessaires à l'actualisation des présentations : textes, photos et composition du bureau à cette adresse : webmaster@martignat.com



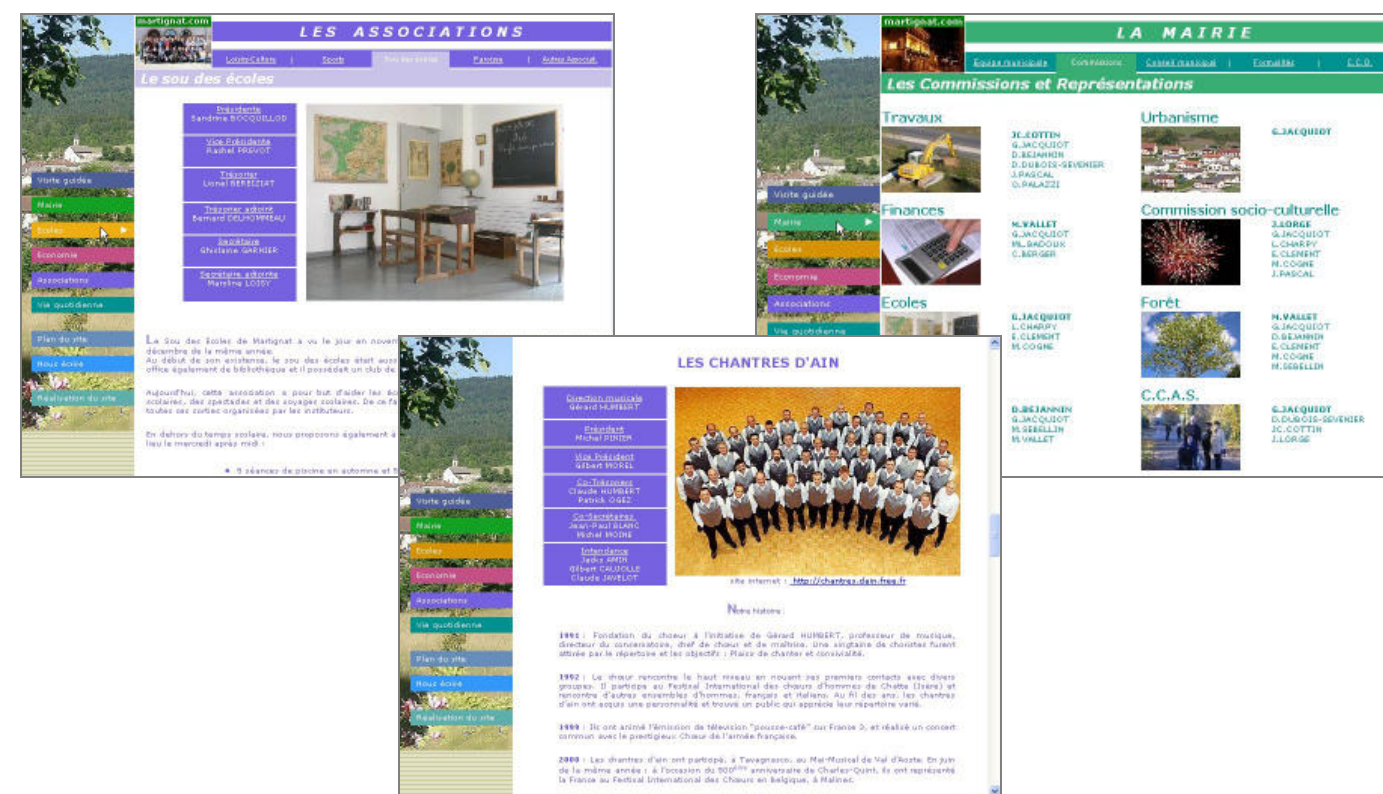
SITE INTERNET

www.martignat.com

Avec le développement de l'Internet, il nous est apparu intéressant d'utiliser ce support pour faire connaître Martignat au-delà de ses limites géographiques. Faire réaliser un site est une opération assez onéreuse, aussi Daniel BEJANNIN a pris en charge la création du site. Après avoir acquis les rudiments de base, nous avons élaboré nos premières ébauches de pages écran. Il a fallu encore près d'une année pour terminer l'actuel site dans son fond et sa forme. Le 10 janvier 2004, la commune inaugurerait son site internet à l'adresse www.martignat.com.

Bien qu'ouvert à tous les internautes, le site s'adresse plus particulièrement aux habitants de Martignat avec des pages dédiées autour de 7 grands thèmes :

- Une page de garde avec la liste des manifestations à Martignat,
- Une visite guidée, notre histoire, un plan d'accès et la démographie,
- L'actualité de la mairie avec notamment les comptes-rendus du conseil municipal en ligne,
- Les écoles, la garderie et le centre de loisirs,
- L'activité économique avec les entreprises, les commerces et les services,
- Les associations de la commune,
- La vie quotidienne : transports publics, services sociaux, aides à domicile, Pompiers et Poste.



Un site internet est un lieu d'échanges, vous pouvez nous écrire directement depuis le site (onglet "nous contacter") pour nous soumettre vos remarques, suggestions et corrections.



Fréquentation du site

La fréquentation du site est bonne avec une moyenne de 400 connexions par mois en progression constante (455 en janvier 2006 par exemple). Il est majoritairement visité depuis la France mais également depuis l'étranger à hauteur de 20% : Europe, USA, Canada... et même le Japon !